

www.appy-histoire.fr

La communauté protestante de

Lourmarin

sous l'Ancien Régime

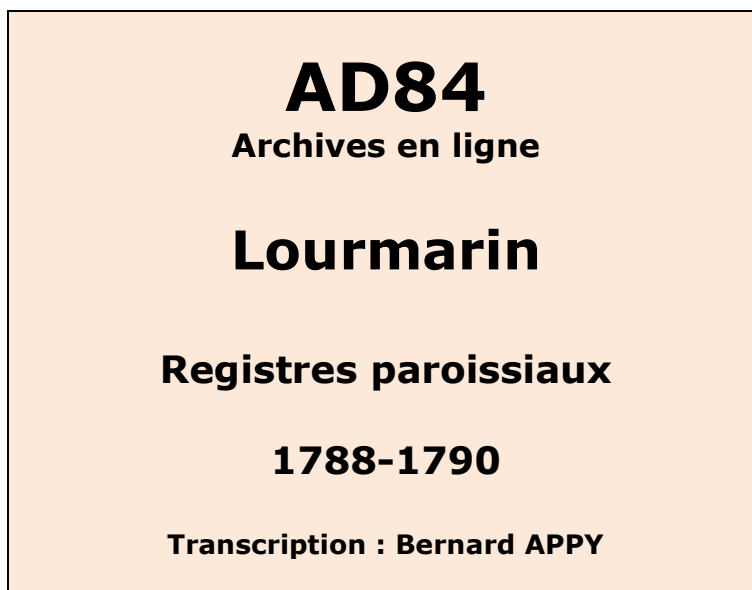


Source : Registres paroissiaux de Lourmarin
(1788-1790)

Transcription : Bernard APPY

Description :

Transcription de 2 déclarations de la famille Appy (1788 et 1789).



1788

image 14-15 : ¹

L'an 1788, et le 31 août.

En exécution de l'édit de novembre dernier, enregistré en Parlement le 13 février suivant, par-devant nous, curé soussigné, sont comparus Pierre Apy, travailleur, fils de Pierre et de Madelène Lajon, âgé de 35 ans, de cette paroisse, d'une part, et Marguerite Bouchard, fille de Guillaume, travailleur, et de Marie Anne Meinier, âgée de 28 ans, de celle de St-Martin de La Brasque, d'autre.

Lesquels, assistés de quatre témoins, nous ont déclaré qu'ils étoient unis en vray et indissoluble mariage depuis le 15 octobre 1783, comme il conste par leur contrat de mariage, notaire Rey de La Tour d'Aigues.

De laquelle union, ils ont eu une fille et un garçon. L'aînée nommée Marguerite, née et batisée le 1^{er} octobre 1786, parrain : Jean Apy, marraine : Marie Meinier. Le second nommé Pierre, né le 15 août, batisé le 24 dudit, de la présente année.

De laquelle déclaration, nous leur avons concédé acte.

En présence d'Étienne Martin, cordonnier, Jean Aguitton, travailleur, Jean Ginoux, ménager, Pierre Thomassin, cordonnier, témoins requis et soussignés, tous de ce lieu ou y domiciliés ; les époux illitérés, de ce enquis.

P.Thomassin

J.Ginoux

E.Martin

J.Aguitton

Fauchier, curé

¹ . AD84 – e-archives – Lourmarin BMS Catholiques 06/09.1788 – Image 14-15/19

1789

image 6-7 : ²

L'an 1789, et le 22 novembre.

Trois publications faites dans cette paroisse à l'issue de la messe paroissiale pendant trois dimanches consécutifs et affichées devant la porte extérieure, sans qu'il nous ait apparu d'aucune opposition, par-devant nous, curé soussigné, sont comparus Louis Apy, travailleur, fils de Pierre et de Madelène Lajon, âgé de 32 ans, de cette paroisse, d'une part, et Jeanne Salen, fille de Pierre, travailleur, et d'Élizabeth Lajon, âgée de 21 ans, aussi de cette paroisse, d'autre.

Lesquels, assistés de quatre témoins cy-après nommés, et autorisés de leur pères et mères, suivant le contrat de mariage du 8 de ce mois ³, notaire Borrely, nous ont déclaré qu'ils se sont pris et se prennent en légitime et indissoluble mariage, et se promettent fidélité, nous leur avons déclaré au nom de la Loy qu'ils sont unis en légitime et indissoluble mariage.

En présence de S^{rs} Antoine Bernard, bourgeois, Jérémie Buerle, tailleur d'habits, Joseph Boy, ménager, du révérend père Suffren Roure, vicaire de la paroisse, témoins requis et soussignés, tous de ce lieu ou y domiciliés ; les époux illitrés.

R.P. Roure

A.Bernard

J.Buerle

J.Boy

Fauchier, curé

² . AD84 – e-archives – Lourmarin BMS Catholiques 03.1789/1790 – Image 6-7/21

³ . 8 novembre 1789.